

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes



Problèmes de la drogue

Dossier n° 2009- 030 - 009

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2009 seront consacrés aux thèmes suivants :

n° 73 – *1834. Les 175 ans de l'ULB*

n° 74 – *Réflexions sur la bioéthique*

n° 75 – *Évolution et créationnismes*

n° 76 – *Francs-Parlers n° 4*

Problèmes de la drogue

Colette SOMERHAUSEN

Avec la collaboration de Jean REUSE, J.C. VERSELE et Pierre MERTENS

Bien que nous ne disposions que de données fort incomplètes à cet égard, il ne fait aucun doute que le nombre de drogués s'est accru, en Belgique, au cours de ces dernières années.

La situation devrait être mieux connue dans notre pays.

Des sondages y ont certes été réalisés et, bien que très partiels, ils nous fournissent des informations intéressantes. Il convient évidemment de puiser ces dernières à toutes les sources.

Les milieux médicaux nous renseigneront sur l'évolution du nombre des personnes traitées pour toxicomanie dans les hôpitaux du pays. La police peut nous informer sur le trafic de drogue, sur le nombre et le volume des saisies qu'elle opère. Si celles-ci augmentent, on peut légitimement en déduire ou bien que la police est devenue plus efficace ou bien que le trafic s'est accru.

Les autorités judiciaires nous éclairent sur le nombre de dossiers ouverts, relatifs aux infractions. Les autorités scolaires peuvent également être une source informative, bien que moins systématique. Des services administratifs – par exemple, l'inspection de la pharmacie – fournissent de précieuses indications sur l'extension de la toxicomanie.

De la confrontation de toutes ces indications, issues comme on voit de sources très variées, il se dégage que l'usage de la drogue s'est étendu, surtout parmi les jeunes. D'ailleurs, c'est ce que montrent également les enquêtes poursuivies dans les pays voisins ; et l'on voit mal comment la Belgique pourrait échapper à un mouvement qui atteint tant de nations.

Dans les nations industrialisées, on peut distinguer ce qu'on pourrait nommer les drogues « installées » ou « reçues » : tabac et alcool, et ce que nous nommons les « stupéfiants », non tolérés. Il faut remarquer que pareille distinction n'existe pas dans de nombreux pays – Amérique Centrale, Amérique du Sud, Pakistan par exemple – où certains stupéfiants sont utilisés au grand jour ; leur consommation est alors une pratique culturelle « normale » et non « pathologique » ; elle peut d'ailleurs être en connexion avec certains aspects de la vie religieuse ou de la technologie médicale.

Bien entendu, dans les pays pauvres, la drogue peut également pallier des états de sous-nutrition – tel est le cas des Andes où l'Indien mastique des feuilles de cola pour masquer sa faim – et d'une façon générale les frustrations résultant des conditions de vie. La même observation peut être faite, dans les pays industrialisés, en ce qui regarde les groupes les plus démunis de la population : la drogue devient alors un moyen d'évasion artificiel et qui ne résout aucun problème, mais aisé. Tel fut également le cas chez nous au siècle passé, au temps où l'alcoolisme sévissait dans la classe ouvrière.

Nous avons dit que dans certains pays sous-développés les stupéfiants se consomment assez « naturellement ». Il est peu douteux que leurs ressortissants émigrés chez nous ne contribuent à introduire et propager la drogue dans notre pays.

On doit souligner, à cet égard, qu'on ne voit évidemment pas pourquoi ces étrangers abandonneraient leurs habitudes en s'installant en Belgique ou en France. Tout émigrant porte dans ses bagages ses us et coutumes. En ce qui concerne la drogue, on peut même soupçonner que les difficultés inhérentes à l'expatriation doivent en accroître le besoin. Que par ailleurs certains étrangers aient découvert qu'ils pouvaient tirer bénéfice de l'introduction de la drogue, cela n'est pas douteux. Gardons-nous cependant de conclure que tous les travailleurs étrangers sont toxicomanes ou trafiquants, mais il est certain qu'on constate une concordance entre l'accroissement du nombre de consommateurs de drogue en Belgique et l'afflux massif de la main-d'œuvre étrangère.

Parallèlement, l'extension du tourisme, la facilité avec laquelle les actuels moyens de communication permettent à nos concitoyens de se rendre dans les pays où la drogue est un véritable « donné » culturel, favorisent certainement sa diffusion.

Au cours des dernières grandes vacances, on a pu constater que de jeunes belges avaient ramené d'Afrique du Nord de quoi s'initier eux-mêmes et initier leurs camarades.

On l'a dit plus haut : la jeunesse est surtout frappée et l'on doit s'interroger à cet égard.

Chacun sait que les jeunes ont tendance à former des groupes de plus en plus homogènes, nettement séparés des groupes adultes : ils occupent leurs loisirs entre eux, ils ont leurs associations, leurs bars, leurs cafés... et la drogue circule entre eux : passer de la drogue à un « copain », c'est lui rendre un service. Prenons cependant garde, comme dans le cas des travailleurs étrangers, de ne pas généraliser abusivement et de ne pas conclure que tout groupe de jeunes est composé de drogués actifs ou virtuels. Disons simplement que le regroupement de la jeunesse est un facteur favorisant la circulation de la drogue : il est établi qu'un jeune qui vient d'être « initié », l'a été non par un adulte, mais par un autre jeune...

Bien entendu, il ne faut pas perdre de vue que le jeune homme qui ramène dans ses bagages de vacances un peu de drogue et qui en « refile » à ses camarades n'est qu'un minuscule chaînon dans un trafic qui, en réalité, est le fait de criminels puissants et remarquablement organisés. Les profits que ces derniers tirent de leur commerce coupable sont énormes : en Turquie, le kilo d'opium peut être acheté pour 15 dollars : revendu au consommateur à New York, le kilo d'héroïne vaut 25 000 dollars !

Il est donc bien évident que la jeunesse, même si elle participe à l'expansion de la drogue, est avant tout victime des trafiquants organisés.

Ce qui vient compliquer les choses et rendre plus difficile la lutte contre la drogue, c'est la récente multiplication des produits. À côté des drogues « classiques » du passé, il y a lieu de ranger une multitude de produits nouveaux, résultant de la recherche dans le domaine de la psychopharmacologie. Employés sans contrôle médical, beaucoup d'entre eux sont susceptibles d'engendrer des toxicomanies. En Suède, par exemple, ce sont surtout des psychotropes que consomment les jeunes, en plus de la marijuana.

Nous avons dit plus haut que dans les pays pauvres, la drogue servait à pallier les dures conditions de vie. Ce sont évidemment pas celles des jeunes de chez nous qui, par exemple, peuvent aller passer leurs vacances en Afrique du Nord, en Turquie ou plus loin encore. Néanmoins, il est peu douteux que dans nos sociétés, mêmes industrialisées, mêmes riches, règnent certaines inquiétudes, certains sentiments d'insécurité et de frustration. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la menace atomique s'est accrue : les guerres froides succèdent aux guerres chaudes et les guerres chaudes aux guerres froides ; un pareil état de choses est nécessairement générateur d'angoisse et d'insécurité.

Par ailleurs, nos sociétés tendent en vertu de leur orientation vers un avenir résolument neuf, à renier leurs traditions au profit de nouvelles structures. Il en résulte une remise en question générale des valeurs et un certain désarroi, surtout apparent chez les jeunes. Dégagés de leurs groupes traditionnels, libérés de la pression sociale qui s'exerçait sur eux, ils sont aujourd'hui d'autant plus désemparés que rien de satisfaisant ne vient remplacer ce qui est aboli ou en passe de l'être.

On doit encore tenir compte de « l'accélération de l'histoire » ; notre mode de vie, nos idées, nos valeurs se trouvent incessamment bouleversées, par exemple par les découvertes de la science et les inventions de la technique. Encore que simplement esquissée, une telle situation engendre inévitablement un climat d'impuissance et d'insécurité, lequel constitue un excellent bouillon de culture pour le virus de la drogue.

Pour apaiser cette inquiétude et cette angoisse, pour tenter de surmonter cette insécurité, on utilise les procédés chimiques que l'on sait. Il ne s'agit pas de résoudre les problèmes, mais de se le

cache, de les camoufler. Au lieu de faire face, avec lucidité et courage, on démissionne... Et c'est tout le sort de notre société qui est ainsi mis en question.

Situation d'autant plus grave qu'elle concerne la jeunesse : ce qu'on nomme la révolte des jeunes est en réalité, on dirait volontiers une donnée traditionnelle. Il n'est pas d'époque où ne soient opposées les générations. Ce que nous devons craindre, c'est qu'à la révolte juvénile, critique et contestataire, mais riche de santé et de vie, en dépit de ses violences, ne vienne succéder un repli sur soi, une démission, un refus débouchant sur les paradis artificiels. C'est hélas ce qu'on peut dès à présent observer dans une certaine partie de la jeunesse. Elle refuse et nie la société, elle prétend s'en extraire, s'en isoler et, puisqu'elle ne peut cependant pas la transformer à son gré, elle cherche refuge et illusion dans l'univers onirique engendré par la drogue.

Sur cette redoutable lancée, on peut observer l'apparition de phénomènes quasi religieux. Tel est le cas des *hippies*, avec leurs rituels de communion collective et leur morale spécifique. Malheureusement, l'authenticité à laquelle ils prétendent ainsi accéder est des plus douteuses, puisque le groupe qu'ils constituent ne peut être logé à l'intérieur même de la société industrialisée, qu'ils vomissent sans doute, mais qui leur fournit tout ce dont ils ont besoin et qui leur permet d'exister.

Or on sait que si les chrétiens communient en absorbant le pain et le vin, soit le corps et le sang du Christ, les *hippies*, eux, communient en absorbant de la drogue ! Bien entendu, on sait comment ils entendent justifier cet usage : à les suivre, la drogue exalterait le pouvoir créateur de l'homme. Idée fort peu originale et que nombre d'écrivains, de poètes et d'esthètes du passé ont déjà défendue !

Qu'en est-il à ce sujet ?

On peut admettre que l'usage de la drogue peut faire jaillir à la conscience des combinaisons inédites de formes et de couleurs, ou bien réactualiser des souvenirs anciens et susciter de nouvelles sensations. Mais la question essentielle à ce propos est bien la suivante : la drogue peut-elle donner à l'homme plus que ce qu'il n'a en lui ? Peut-elle faire un artiste de quelqu'un dépourvu de talent ? Ou bien n'est-elle pas, plus prosaïquement, simple génératrice d'illusions ? N'agit-elle pas comme l'alcool ? Combien d'ivrognes en effet ne se croient-ils pas géniaux, alors qu'ils ne sont que pitoyables et ridicules ?

Au moment des examens, un certain nombre d'étudiants consomment divers excitants intellectuels, mais dont aucun, cela va de soi, ne donnera jamais la moindre connaissance à qui veut présenter un examen. De la même manière, jamais aucune drogue ne pourra donner les connaissances techniques requises pour écrire un poème ou de la musique. La drogue ne crée, à cet égard, qu'une illusion qui ne saurait durer que le temps même de l'ivresse.

On ne doit pas sous-estimer, dans l'étude des causes de la toxicomanie juvénile, l'influence d'un certain contexte, extrêmement dangereux et malsain : la jeunesse est devenue un marché important et spécifique ; rien n'est épargné en vue de son exploitation le plus souvent éhontée. C'est évidemment un paradoxe absurde : la société dénonce les dangers de la drogue, entreprend de lutter contre les trafiquants avec une efficacité accrue ; mais dans le même temps, certain commerce n'hésite pas, sinon à glorifier ouvertement la drogue, du moins à miser sur l'engouement dont elle jouit ; ce qui ne peut manquer de favoriser cet engouement. Il n'y a pas si longtemps de cela, tout ce qui se vendait se devait d'être « psychédélique » : disques, vêtements, même des papiers d'emballage étaient « psychédéliques ». Ce qui est parfaitement idiot, mais surtout, très inopportun.

Quant au domaine artistique, l'engouement pour la drogue n'y est pas moins commun avec les résultats navrants que tout le monde peut constater ; et par exemple : un théâtre profondément ennuyeux où tout le talent du « comédien » se résume à pousser des beuglements en se roulant par terre ou à se mettre tout nu devant le public. Tout cela donne des spectacles d'une indigence totale, mais qui malheureusement contribuent à entretenir un climat favorable à l'usage de la drogue.

Ajoutons à ce tableau le cas d'« idoles » proposées aux jeunes comme modèles, et qui sont, de notoriété publique, des consommateurs de drogue : ajoutons encore la publicité bien regrettable faite, à la radio, à la télévision ou dans la presse à de petits personnages dont toute la gloire consiste à avoir été à Katmandou et qui racontent les « expériences » qu'ils y ont connues ; et l'on comprendra

aisément pourquoi tant de jeunes tombent dans le piège que leur tendent marchands peu scrupuleux et gangsters de la drogue.

Certains pensent qu'on parle beaucoup trop de la drogue et que c'est lui faire une publicité bien intempestive. Que faut-il penser à ce sujet ?

Le problème est certes réel, et ce n'est pas en gardant le silence à son sujet qu'on lui apportera une solution. Il convient d'informer, avec franchise, les jeunes surtout.

L'éducation vise à former la personnalité ; or, la drogue est essentiellement destructrice de la personnalité ; il faut donc que les jeunes sachent quel péril les menace et que l'usage de la drogue n'est pas un jeu sans conséquence.

On entend parfois des revendications visant à obtenir la « libération » totale de la drogue. D'autres, moins radicales, veulent la libération de certains produits réputés inoffensifs. En réalité, toutes les drogues sont soumises à des conditions réglementées d'utilisation et, en principe, leur usage est sous contrôle médical. Certes le danger des drogues n'est pas le même pour toutes, et le mot « drogue » est appliqué à des substances aux propriétés très différentes.

1. Viennent d'abord les produits diminuant l'état de conscience : hypnotiques, sédatifs, tranquillisants ; leur danger est assez relatif, leur abus aboutissant finalement au sommeil.
2. Viennent ensuite les « stimulateurs » de la conscience, les psycho-toniques
3. En troisième lieu, les stupéfiants : ce sont tous les opiacés et leurs dérivés, qui engendrent de la dépendance psychique et physique et sont donc extrêmement dangereux
4. Plus récents sont les « psychodysléptiques » qui ont pour effet la « distorsion » du psychisme. Ce sont des hallucinogènes : la mescaline, extraite d'un petit cactus nommé peyotl ; la psilocybine, extraite d'un champignon ; la fameuse lysergique...

Ce qui est indubitable, c'est que les drogues ont ceci de commun qu'elles altèrent la personnalité et donc le comportement de la tendance suicidaire et de la délinquance.

On voit donc la gravité de la menace que la drogue fait peser sur la société toute entière. Les toxicomanes finissent tôt ou tard par se « désengager » sur le plan familial, professionnel et, plus généralement, social. Leur mode de vie devient dès lors parasitaire. Ce qui veut évidemment dire que la société est amenée à entretenir un nombre, aujourd'hui croissant, de parasites sociaux. Que ce parasitisme s'accompagne de délinquance – les délits étant commis sous l'influence de la drogue ou bien pour s'en procurer – ne fait qu'aggraver la situation ; sans compter les délits non-intentionnels, tels que les infractions au code de la route, dont on sait les conséquences souvent tragiques, et accomplies sous l'influence de la drogue.

Il n'est peut-être pas superflu de noter ici que bien des recherches se poursuivent, dans le domaine de la psycho-pharmacie, en connexion avec les États-majors. Détruire les facultés de résistance morale chez l'ennemi est évidemment un but militaire de première importance. Sans même parler de guerre proprement dite, l'introduction massive de la drogue dans une société constituerait pour ses éventuels ou potentiels adversaires une victoire de premier plan. La cohésion d'une société, sa capacité de travail, sa volonté dans la lutte contre maladies, faim ou misère ne résisteraient pas à un usage trop étendu de la drogue. Il s'ensuit que la lutte contre le fléau est, pour toute société soucieuse de son avenir, une tâche essentielle.

Comment sommes-nous armés à cet égard ?

Psychothérapie pour les consommateurs, victimes avant tout ; répression plus sérieuse vis-à-vis des trafiquants, tout le monde sans doute sera d'accord ; mais une question vient aussitôt à l'esprit. Toutes les nations sont concernées par le problème de la drogue ; pour avoir raison du fléau ou, au minimum, pour le contenir, il faut une action internationale. Or, il se fait que des pays membres de l'ONU, signataires de la convention des droits de l'homme, continuent, par exemple à cultiver le pavot, d'où sont extraits les stupéfiants. Certains pays vont jusqu'à interdire le commerce intérieur, mais non le commerce extérieur ; un peu comme les gangsters qui ont soin de ne pas se droguer eux-mêmes, mais vendent leurs produits aux jeunes... La convention unique sur les stupéfiants qui remplace un certain nombre d'accords internationaux antérieurs, n'a sans doute pas résolu tous les

problèmes et laisse la porte ouverte à un certain nombre d'anomalies. Tel est le cas de l'Iran, dont le gouvernement avait renoncé à la culture du pavot. Or, que s'est-il passé par la suite ? Une perte considérable de devises et l'introduction en fraude de stupéfiants venants des pays voisins. Les organes habilités de l'ONU se sont révélés absolument incapables de lutter efficacement contre cet état de choses : d'où la décision du gouvernement iranien de reprendre la culture du pavot. Dans les pays industrialisés, des problèmes d'un autre genre apparaissent : c'est ainsi qu'en Suède, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, on a constaté l'usage de drogues tellement frelatées, qu'on a été amené à penser que des produits plus purs étaient encore un moindre mal !

On voit donc la pluralité et la complexité du problème, en même temps que sa gravité.

Il n'est assurément pas excessif de dire que la lutte contre le fléau requiert la plus étroite collaboration de tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont des responsabilités d'ordre social.

La jeunesse étant aujourd'hui la première victime, il est clair qu'un effort éducatif tout particulier doit être poursuivi, puisque la seule défense contre le péril, c'est en définitive au niveau de la conscience de chaque homme, de chaque jeune tout spécialement, qu'elle peut être réellement efficace.

Pour de plus amples informations :

- *La Pensée et les Hommes*, n°24 : *La drogue, réprimer, libérer, libérer, soigner*

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

**Rien de plus simple,
renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés**



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04

secretariat@lapenseetleshommes.be

www.lapenseetleshommes.be

Avec le soutien du ministère de la Communauté française